



BULLETIN D'INFORMATION DU CONTRAT LOCAL DE SANTE PAYS BASQUE

Juin 2024

« Le bulletin d'information du CLS a pour objectif d'informer sur l'avancée de la démarche, de valoriser les réalisations des professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux dans le cadre du programme d'actions 2022-2026. »



Le challenge de la mobilité du 3 au 16 juin 2024

► Une opportunité de favoriser la mobilité active

Comme chaque année depuis 11 ans, l'ADEME et le Syndicat des Mobilités de la Communauté Pays Basque organisent le Challenge de la Mobilité.

Objectif : dans le cadre du trajet domicile-travail, découvrir ou se remettre à de nouvelles pratiques, alternatives à la voiture individuelle.



Comment ça marche ?

Dans chaque établissement, un référent est en charge de diffuser l'information et de récolter les résultats de cette journée ou ces journées. Je le contacte pour connaître les modalités de participation propres à mon établissement.

Pour vérifier si votre employeur est inscrit : [cliquez ici](#)

Si mon établissement n'est pas inscrit, j'en parle aux personnes de la direction, des ressources humaines, du service qualité-sécurité-environnement, ou encore votre référent Plan de Mobilité s'il existe. Si personne ne veut assurer le rôle de référent, je peux me proposer pour le devenir.



[Inscription – Mode d'emploi à retrouver ici](#)



Rappel des bonnes pratiques :

- 30 minutes d'activité physique au minimum par jour
- 5 jours ou plus par semaine.

Chaque instant d'activité physique compte. Je saisis chaque opportunité d'avoir une activité physique, même de courte durée (10 minutes de marche en extérieur, 5 minutes de gymnastique) car tout au long de la semaine, ces minutes s'accumulent.

Améliorer les connaissances sur la qualité des eaux de baignade - Copilotage ARS / CAPB



4 questions à Caroline Sarrade de la Direction Eau, Littoral et Milieux Naturels à la CAPB, copilote avec l'ARS – DD64 de l'action CLS.

Quelles actions ont été menées pour informer et sensibiliser sur le sujet ?

Outre la communication grand public via les bilans annuels sur la qualité des eaux de baignade, des webinaires d'information sur l'algue *Ostreopsis* auprès des professionnels (restaurateurs, hôteliers, campings, Maîtres-Nageurs Sauveteurs ...) et des professionnels de santé (médecins, pharmaciens...) sont organisés par l'ARS-DD64, avant chaque saison estivale, sensibilisant une trentaine de personnes.

Le séminaire des 10 ans du Groupement d'Intérêt Scientifique – GIS Littoral Basque fin 2023 a réuni plus d'une centaine de personnes représentant les collectivités, l'ARS-DD64, des scientifiques, des associations de défense de l'environnement et des usagers. En plus de la restitution des résultats sur les travaux pilotés, des tables-rondes ont souligné l'intérêt de cet outil pour faciliter les échanges en transversalité. Des pistes de travail pour les années à venir ont également été identifiées : l'intégration des sciences sociales ou le développement des axes de communication pour mieux diffuser les connaissances acquises aux citoyens.

Un groupe de travail transfrontalier initié en 2021, animé par le GIS littoral basque, et rassemblant les experts scientifiques sur l'algue *Ostreopsis* et les autorités locales et sanitaires a abouti au programme *Ostreobila*. Pouvez-vous en dire plus sur ce programme de recherche ?

Concrètement, le programme se déroulera sur 3 ans avec des analyses sur 9 sites afin de poursuivre le suivi des analyses et aboutir à un protocole commun.

Il s'agira notamment de :

- Suivre la concentration d'*Ostreopsis* sur le littoral basque transfrontalier

- Décrire les conditions environnementales qui favorisent le développement de ces espèces d'origine tropicale
- Comprendre leurs impacts et leur toxicité sur l'homme et la biodiversité
- Développer des outils de gestion communs pour les autorités

Quatre sites du Pays Basque nord sont concernés

(Les deux Jumeaux à Hendaye, Erromardie à Saint-Jean-de-Luz, Parlementia à Bidart, Port Vieux à Biarritz) et cinq du Pays Basque sud (Hondarribia, Ondarreta, Zarautz, Itzurun, Mutriku).

Le programme est doté de 2,2 millions d'euros dont 1,4 million financé par l'Europe à travers le programme transfrontalier POCTEFA (65%).

Comment s'informer sur l'algue *Ostreopsis* ?

Ostreopsis est une microalgue invisible à l'œil nu qui prolifère dans les eaux théoriquement chaudes et calmes, près des littoraux rocheux. Elle est apparue de façon conséquente sur la côte basque à l'été 2021. Une page dédiée sur le site de la CAPB présente les risques pour la santé et les comportements à adopter (Cf. lien ci-dessous). L'application Kalilo, qui permet de s'informer sur les conditions de baignade 7 jours/7, en temps réel, propose cette année des alertes sur la présence de l'algue *Ostreopsis* dans les eaux de baignade.

kalilo
les plages du Pays Basque

En un clic



A consulter

- ▶ [Qualité des eaux de baignade \(format pdf\)](#)
- ▶ [Bilan de la saison des eaux de baignade 2023 \(format pdf\)](#)
- ▶ [Le suivi de l'algue *Ostreopsis* \(page internet CAPB\)](#)



Bouge ton assiette. *Lumière sur le public des personnes en situation de précarité.*

Contexte

Pilotée par la CAPB, cette action du CLS se décline en différents objectifs et publics ciblés.

Objectif - Mettre en place des espaces d'échanges avec les acteurs accompagnant les personnes précaires afin de travailler à l'harmonisation et à l'échange de bonnes pratiques

► L'Observatoire des précarités du Pays Basque

Porté par des administrateurs du Centre Intercommunal d'Action Sociale (élus et membres de la société civile), en collaboration avec l'AUDAP, l'Observatoire des précarités a pour objectif de connaître les situations de précarité pour mieux les traiter, mieux les combattre et éclairer avec précision le débat public.

En recensant les données clés sur le sujet, cet observatoire vise ainsi à informer largement de la situation du territoire où 11.9 % des ménages vivent sous le seuil de pauvreté soit environ 17 400 ménages. Il s'agit également de mettre à mal certaines représentations sur les personnes concernées par ce fléau et sur les raisons qui les ont conduites dans ces difficultés.

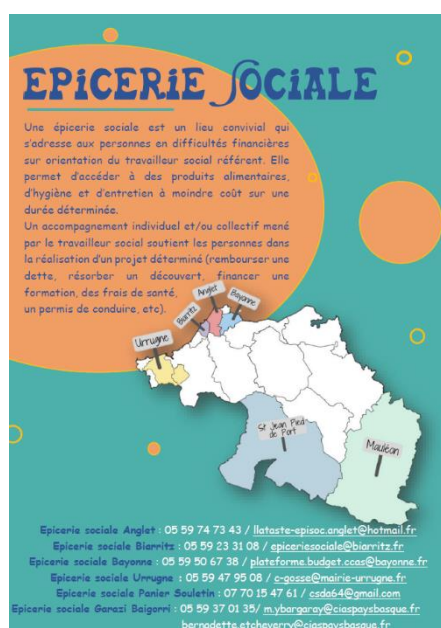
À la suite d'une première publication sur le logement, la seconde édition s'est focalisée sur la situation de l'aide alimentaire en Pays Basque.

Quelques indicateurs clés :

- **10%** de la population du Pays Basque est en situation de précarité alimentaire
- **18 000 personnes aidées**, soit 2 300 000 repas distribués
- **+ 33 % de produits alimentaires distribués** entre 2019 et 2022 (en tonnage)
- **34 associations** partenaires



Téléchargement : [FR](#) [EUS](#) [GAS](#)



- Une étude a été menée en 2023 afin de couvrir l'ensemble du Pays Basque par des structures de type épicerie sociale. Les conclusions démontrent la nécessité de créer 6 nouvelles épiceries sur les territoires d'Amikuze, Hasparren, Errobi, Nive-Adour, Bidache et Iholdy-Oztibarre. Chacun de ces projets relève d'une configuration territoriale spécifique, en matière de portage et de partenariats possibles. Deux d'entre eux (Errobi, Nive Adour) se situent hors du périmètre de gestion de services du CIAS, et ils feront l'objet d'un portage associant une commune pour le compte du pôle territorial correspondant, et pourront être accompagnés par l'ANDES. Les trois autres projets (Bardos, St-Palais, Hasparren) seront pilotés par le CIAS, en essayant de combiner des principes de mutualisation avec des équipements existants (Garazi pour le projet de St-Palais), et des rapprochements avec des associations (La Croix-Rouge toujours dans le cas de St-Palais). En terme de calendrier, le premier projet sera probablement celui de Bardos, puisque les locaux devant accueillir l'épicerie sont déjà identifiés (Maison de services, avec un adossement à la distribution alimentaire). Enfin, il est à noter qu'un travail a également été initié autour de l'approvisionnement des épiceries sociales avec l'appui d'étudiants de Bordeaux Sciences Agro. Le rendu est attendu pour le début de l'été 2024.

Penser un projet d'aménagement de territoire sous le prisme de la santé

Contexte

La Commune souhaite aménager les abords du lac d'Iholdy dans le but d'encourager des dynamiques vertueuses en faveur de la qualité du cadre de vie, de la santé, du bien-être et du développement d'activités bénéfiques à l'attractivité du territoire, comme le tourisme.

Une démarche volontaire et participative a été initiée fin 2023 : l'Evaluation d'Impact en Santé (EIS).

L'EIS associe les élus, l'Agence Régionale de Santé (ARS) et les citoyens (habitants, représentants d'usagers, professionnels, techniciens de collectivités) autour d'un projet et suscite un dialogue autour des questions de santé.

Elle consiste à examiner en détail ce qu'il est prévu de faire, ce que cela va entraîner, qui va être concerné (tout le monde ou certaines catégories de population) et comment cela va transformer les conditions de vie de ces personnes et donc leur santé.

Elle développe une vision transversale des politiques et concourt au décloisonnement des pratiques. Elle favorise ainsi la prise de conscience des acteurs des autres secteurs quant aux impacts de leurs activités ou de leurs choix sur la santé des populations. Elle contribue à une responsabilisation collective.



© Ximun LARRE



Visionner la vidéo présentant [l'Evaluation d'Impacts en santé d'Iholdy en cliquant ici](#).

« Cette démarche permet de bien définir les besoins à différents niveaux et en partenariat avec les habitants et professionnels de santé locaux, notamment le pôle médical d'Irissarry. Le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement a apporté son expertise pour préserver la biodiversité des abords du lac en faire ainsi un projet écoresponsable.

Les préconisations nous permettent maintenant d'avoir des éléments chiffrés et de pouvoir rechercher des financements puisqu'il s'agit d'un projet d'envergure pour une petite commune comme la nôtre. »

Beñat CACHENAUT, Maire de la commune d'Iholdy

Des préconisations concrètes permettant de répondre à des objectifs sur les volets d'activité physique, de cohésion sociale, des mobilités, d'accès aux soins ont été identifiées :

- Proposer des équipements sportifs réversibles, adaptables à différents types de pratique.
- Créer un circuit piéton passant par la Mairie d'Iholdy et le lac
- Mettre en place un parcours d'orientation sur le site du lac
- Installer du mobilier urbain qualitatif pour inviter à la convivialité
- Assurer la présence d'ombre à proximité des équipements sportifs et de l'aire de jeux
- Assurer l'accès au lac et permettre d'en effectuer le tour aux personnes à mobilité réduite / en fauteuil PMR
- Transformer le quartier de l'école en quartier apaisé
- S'inspirer des tiers-lieux santé et assurer une conception multifonctionnelle des espaces



Prochaine étape : Recrutement d'un AMO pour la programmation bâimentaire en lien avec l'aménagement des espaces extérieurs autour du lac.

Fonds de soutien aux actions du Contrat Local de Santé

Rappel - Contexte

L'Agence Régionale de Santé – Délégation Départementale 64 et la Communauté Pays Basque ont choisi d'accentuer leur soutien aux structures qui souhaitent s'engager pour une meilleure santé des habitants. Chaque année une enveloppe budgétaire de 60 000 euros est dédiée au financement de projets inscrits dans des actions du Contrat Local de Santé.

Fonds de soutien 2024 - 2025

Ci-après sont énoncés les objectifs stratégiques prioritaires pour lesquels les projets déposés auront à répondre (à au moins l'un d'entre eux) dans le cadre du Fonds en 2024-2025 :

Axe 1 : Agir pour des comportements favorables à la santé

- ▶ OBJECTIF - Développer et coordonner les actions de prévention et d'éducation pour la santé envers les jeunes dès l'enfance.

Axe 2 : Renforcer l'accès aux soins pour tous sur l'ensemble du territoire

- ▶ OBJECTIF - Faciliter l'accès aux soins pour les personnes en situation de vulnérabilité.

Axe 3 : Encourager un environnement et des milieux de vie propices à la santé

- ▶ OBJECTIF - Sensibiliser les professionnels et le grand public aux enjeux de santé environnementale.

Axe 4 : Contribuer au « vivre ensemble » et au renforcement des liens de proximité

- ▶ OBJECTIF - Améliorer l'accompagnement des aidants non professionnels.
- ▶ OBJECTIF - Développer les coopérations multi-partenariales locales susceptibles de contribuer au bien-être et à l'intégration sociale des personnes en souffrance psychique.



Date butoir : 5 juillet 2024

Règlement d'intervention

Formulaire Fonds de soutien CLS



Christelle Seguin-Fuenmayor
Coordinatrice CLS Pays Basque

07 63 86 65 46
cls@communaute-paysbasque.fr



Bayonne-Pau

